

DECISION DAM N°2025-81 DU 5 DECEMBRE 2025

OBJET : Composition de la Commission Médicale d'Etablissement

Le Directeur

Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L. 6144-1, L. 6144-2, R. 6144-3 à R.6144-5,

Vu le règlement intérieur de la Commission Médicale d'Etablissement du Centre Hospitalier de MOULINS-YZEURE,

Vu la décision DAM du 24 novembre 2025, désignant le représentant des internes,

Vu les résultats des élections de la Commission Médicale d'Etablissement en date du 13 novembre 2025 (1^{er} tour) et du 27 novembre 2025 (2nd tour),

ARRETE comme ci-après la composition de la Commission Médicale d'Etablissement :

1. Les membres à voix délibérative

MEMBRES DE DROIT		
Statut	Pôle	NOM Prénom
	Santé Mentale	Dr AMONLES Yves
	Filière Gériatrique, Autonomie et Réadaptation	Dr AMOUNA Bilal
	Médico-technique	Dr ANTHONY MOUMOUNI Fanny
	Médecine	Dr BARDY Antoine
	Bloc opératoire Anesthésie et Chirurgies	Dr CARLA Adrien
	Santé Publique et Prévention	Dr LERNOUT Tiffany
	Femme Mère Enfant	Mme THEUWS Marilyn
	Urgences Soins critiques	Dr THOMAS Fabien
	Psychiatrie Enfants Adolescents	Dr TOUCHEN Malika
MEMBRES DESIGNES		
Statut	Spécialité	NOM Prénom
Représentant des Internes	DES de médecine d'urgence	M. ISTRATE Gabriel

MEMBRES ELUS	
Catégorie	NOM Prénom
Représentants des Responsables de structures internes, services, ou unités fonctionnelles	Dr AL-CHIRAZI-AL-SABBAGH Ahmad Riad
	Dr BENDJELID Si M'hamed
	Dr BURUGORRI PIERRE Catherine
	Dr COSMAO Gaëlle
	Dr DESPLATS-REDIER Pierre Edouard
	Dr DUMEZ Jean François
	Dr GASSAMA Karamba
	Dr GOUNA Komlanvi
	Dr GRGEK Sylvie
	Dr KAZADI-BUKASA-KABONGO Mack
	Dr MOUMOUNI Issifou
	Dr MURGUE Davy
	Dr MUSTEATA Laura
	Dr MUSTEATA Liviu
	Dr NAVARRO Caroline
	Dr QUENUM Codjo
	Dr VALVIN Valérie
	Dr VENANT Valérie
Représentants des Praticiens titulaires	BENYAHIA Hocine
	DANJEAN Sophie
	DUGAT Edouard
	KINDA Francis
	NITU Valentin
	ONDELE-IPONGO Armelle-Pamela
	SIDIBE Seriba
Représentants des Personnels non titulaires	ADAM JUMAA FAYEQ Salma
	BOUCHANT Louis
	BOUCHANT PIOCHE Marion
	INZAKI Ahmed
	KAOUADJI Reda
	NKURUNZIZA Elvis
	NKURUNZIZA Odette
Représentants des Sages-Femmes	BUSSEROLLES Emelyne
	POISSONNET Emilie
	ROMAN D'AMAT Marie

2. Les membres à voix consultative

MEMBRES siégeant avec voix consultative	
Président du Directoire	M. LUTZ Frédéric
Présidente de la CSIRMT	Mme DUMEZ Véronique
Représentant de la CSIRMT	M. LELAY Fabien
Praticien référent de l'information médicale	Dr DESPLATS Pierre-Edouard
Représentant du CSE	M. BENCHEIKH Sophiane
Praticien référent de l'EOH	Dr COSMAO Gaëlle

La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication devant le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand ou sur la plateforme Télérecours citoyen.

Fait à MOULINS, le 5 décembre 2025

**La Directrice des Affaires Médicales
et de la Recherche Clinique,**




Marie CHEVREUX

